Ques

[Français]

ON DEMANDE QUAND DES MESURES LÉGISLATIVES SERONT PROPOSÉES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le président, en deuxième lieu, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Au mois de septembre 1976, si je me souviens bien, une étude approfondie de pensions sous tous ses aspects tant publics que privés a été inaugurée au sein du gouvernement et dans le secteur public, mais touchant en particulier aux ministères des Finances et de la Santé nationale et du Bien-être social. Ma question est la suivante: Quand cette étude serat-elle déposée à la Chambre et déférée au comité compétent? De plus, j'aimerais bien savoir si le ministre a l'intention de présenter un projet de loi basé sur ce rapport et, dans l'affirmative, quelle serait la portée d'un tel projet de loi?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, peu avant Noël j'ai eu une réunion préliminaire au sujet des travaux se rapportant à ce rapport. Je n'ai pas encore reçu le rapport et les autres questions sont donc prématurées. Toutefois j'en informerai la Chambre sur réception.

DES TRAVAILLEURS CANADIENS NE SONT PAS ADMISSIBLES À BÉNÉFICIER DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Au début de l'après-midi, l'honorable député de Saint-Jean-Est a signalé que chaque jour, à cause de la situation économique au Canada, environ 2,000 Canadiens perdent le droit de bénéficier de prestations d'assurance-chômage et que, dans plusieurs cas, ils sont obligés de faire une demande d'aide sociale. L'honorable ministre peut-il alors dire à la Chambre s'il a discuté de cette question avec les provinces, et quelle mesure immédiate il entend prendre au sujet de cette grave situation?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la question de l'administration des programmes de bien-être relève des provinces. Les sous-ministres des services sociaux du Canada, y compris mon sous-ministre, seront en réunion fédérale-provinciale, laquelle commencera dès demain et touchera à cette question.

M. Grafftey: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Étant donné cette situation qui affecte plusieurs familles pauvres du Canada, l'honorable ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il a communiqué dernièrement avec les provinces par lettre informant les ministres provinciaux du Bien-être social que le gouvernement fédéral a l'intention de couper l'assistance à cet égard dans le domaine du bien-être social précisément?

Mlle Bégin: Je regrette que le député ait été informé contrairement à la réalité, monsieur l'Orateur, et je voudrais immédiatement corriger la fausse impression qu'il donne à la Chambre.

Ouestions orales

J'ai écrit vers le 14 décembre dernier à mes homologues provinciaux leur offrant la tenue d'une réunion à leur convenance, dans les plus brefs délais, au sujet du financement global des services sociaux, ce qui entraînera dans 8 des 10 provinces une augmentation des dépenses réelles et ce qui amènera toute les provinces d'ici 10 ans à une moyenne identique de dépenses par habitant.

Comme ce fut expliqué dans un communiqué de presse à l'époque, j'ai malheureusement été obligé, vu les contraintes économiques du pays, de retarder d'un an l'allocation d'une somme supplémentaire de 132 millions de dollars qui est offerte aux provinces et qui sera éventuellement indexée, sur accord, après un an.

(1502)

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES MESURES CORRECTIVES
ENVISAGÉES

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné l'accroissement constant du chômage parmi les jeunes qui est passé de 9.7 p. 100 en décembre 1973 à 10.6 p. 100 en décembre 1974 puis à 13 p. 100 en 1976 pour dépasser enfin 15 p. 100 aujourd'hui et compte tenu du fait que ce phénomène va s'accentuer dans un avenir prévisible et que les programmes actuels d'emploi pour la jeunesse ne semblent pas inverser cette tendance, quels programmes particuliers les services du ministre vont-ils mettre en œuvre au cours de la présente session pour redresser cette situation critique?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai dressé une liste pour la gouverne de l'honorable député et celle de la Chambre de plusieurs des programmes qui existent à l'heure actuelle pour lutter contre le chômage juvénile du moins en ce qui concerne mon propre ministère. Le programme de crédit d'impôt à l'emploi annoncé hier par mon collègue aura également un effet bénéfique. La construction du pipe-line se traduira par la création d'emplois. Toutes ces mesures auront des répercussions qui devraient permettre d'inverser la tendance, ainsi que l'a réclamé l'honorable député.

M. Dick: Compte tenu du fait que le ministre vient de nous dire qu'aucun nouveau programme n'est prévu par son ministère pour lutter contre le chômage chez les jeunes, estime-t-il être en voie de résoudre ce problème particulier ou pense-t-il que lorsque le premier ministre a conseillé en avril dernier à Toronto aux diplômés en chômage de quitter le pays et d'aller chercher ailleurs du travail, il leur a donné un conseil valable pour l'année en cours?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord-Centre.